

Populations éligibles au rappel

au 30/08/2021

- **Annexe : Liste des pathologies associées à un risque de forme grave (liste établie par la Haute Autorité de Santé)**
- · Pathologies cardio-vasculaires :
 - o hypertension artérielle compliquée (notamment complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales) ;
 - o antécédent d'accident vasculaire cérébral ;
 - o antécédent de chirurgie cardiaque ;
 - o insuffisance cardiaque ;
 - o antécédents de coronaropathie.
- · Diabète de types 1 et 2 ;
- · Pathologies respiratoires chroniques susceptibles de décompenser lors d'une infection virale, notamment :
 - o broncho pneumopathie obstructive,
 - o insuffisance respiratoire,
 - o asthme sévère,
 - o fibrose pulmonaire,
 - o syndrome d'apnées du sommeil.
- · Insuffisance rénale chronique ;
- · Obésité avec indice de masse corporelle ≥ 30 ;
- · Cancer ou hémopathie maligne ;
- · Maladies hépatiques chroniques, en particulier la cirrhose ;
- · Immunodépression congénitale ou acquise ;
- · Syndrome drépanocytaire majeur ou antécédent de splénectomie ;
- · Pathologies neurologiques :
 - o maladies du motoneurone,
 - o myasthénie grave,
 - o sclérose en plaques,
 - o maladie de Parkinson,
 - o paralysie cérébrale,
 - o quadriplégie ou hémiplégie,
 - o tumeur maligne primitive cérébrale,
 - o maladie cérébelleuse progressive.
- · Troubles psychiatriques ;
- · Démence.

3